

Ces messieurs ont encore considéré opportun de présenter un bill destiné à faire de nouvelles délimitations aux circonscriptions électorales, autre preuve qu'ils se préparent à l'élection.

Eh bien ! je dirai à ces messieurs, pour ce qui concerne la gauche, que s'ils veulent se préparer à l'élection, ils pourraient tout aussi bien nous en donner un avis raisonnable, car sinon nous ne bougerons pas d'ici avant d'être prêts à faire face à la lutte. Nous ne laisserons pas la session se terminer, nous ne quitterons pas le parlement pour aller nous engager dans la lutte électorale, avant d'être parfaitement prêts, absolument organisés, et bien assurés que tout est en bonne voie de fonctionnement. Il ne nous importe guère de rester ici un ou six mois. Nous n'abandonnerons pas nos sièges en cette enceinte avant d'être prêts à combattre, à l'élection, les membres de la droite sur un terrain égal. Il nous faut observer beaucoup de choses, et nous les observerons ; et à mesure que les événements se dérouleront et que se présentera chaque article du programme, nous nous arrêterons à nous en enquêter et à les étudier. Ces messieurs ne doivent pas s'imaginer que parce qu'il est tard et que l'été nous menace de ses chaleurs, et que par suite un séjour prolongé ici serait désagréable, ils pourront prendre un avantage quelconque sur nous.

Je vois sourire le ministre des Travaux publics. Il s' imagine posséder la province de Québec. Je suppose qu'il la possède. Je suppose qu'il paie pour chaque partie qu'il en obtient, et qu'il devrait la posséder.

M. WALLACE : Où prend-il l'argent ?

M. POPE : Je sais, dans un cas, où l'on a pris l'argent. Je parcourais l'autre jour le vieux dossier de la province de Québec, où M. Pacaud dévoilait certaines transactions. Le ministre des Travaux publics sait ce qui a eu lieu alors. Il sait là où l'on a pris l'argent en cette occasion. Il sait que M. Pacaud a fourni \$100,000, lui qui cinq ans auparavant n'aurait pu verser 15 cents, et qui n'a jamais accompli de besogne légitime. Il a fourni \$100,000 qui furent acceptés—pas par le ministre des Travaux publics, toutefois. Celui qui en retira le plus grand profit fut celui qui est le premier ministre du Canada aujourd'hui, relativement à son élection et à son avènement au pouvoir. Naturellement, le très honorable ministre est innocent, vu qu'il ignore tout de ce qu'on fait pour ou contre lui. En cette occasion-là, en 1891, il a fait la lutte dans Richmond et Wolfe. Il fut défait par mon honorable ami M. Cleveland, et l'élection fut contestée. Ce procès requérait un dépôt de \$1,000, et M. Pacaud fournit ce dépôt ; mais, naturellement, le très-honorable ministre n'en savait rien. Il ignore tout. Il ne fait jamais appréciation de ce qui se passe autour de lui.

M. POPE.

Je ne l'accuse pas d'avoir connu ces choses, j'expose simplement les faits. J'expose le fait qu'un homme que le très-honorable ministre savait être incapable de prélever de l'argent autrement qu'en volant cet argent, qui n'avait d'argent à son crédit ni légitimement ni illégitimement, a cependant, versé \$100,000 au fonds des élections générales de 1891, qu'il a endossé et payé des billets jusqu'à ce montant, et que \$1,000 du produit de ces billets ont été fournis au très-honorable ministre dans la contestation de l'élection de M. Cleveland. Tout cela est démontré par des témoignages donnés sous serment.

Nous avons souvent entendu nos adversaires insinuer que par le passé on n'a vu que des ennemis dans des positions louches. J'ai entendu plusieurs fois des insinuations contre le chef de l'opposition, mais que les députés de la droite n'oublient pas qu'ils habitent des maisons de verre ; et s'il faut abaisser le niveau de la morale politique au point d'entrer dans ce détail, les libéraux trouveront les députés de la gauche parfaitement prêts à leur fournir des preuves de la corruption libérale.

A l'époque dont je parle on a parfaitement admis les maux résultant de cette combinaison de gouvernements. On a reconnu alors les grands avantages qu'offrait une pareille combinaison qui doit exister encore aujourd'hui. Voici un gouvernement libéral dans la province de Québec, dirigé par un ami du premier ministre, qui pille le trésor public et dépense l'argent au profit du parti qu'il veut voir au pouvoir à Ottawa. Eh bien ! s'il est établi que cela a eu lieu à cette époque, et que la chose a été dévoilée parce que le parti coupable a été chassé du pouvoir et qu'on a pu alors se procurer les faits, je vous demanderai ce qui se passe par tout le Canada aujourd'hui que tous ces gouvernements sont sous l'autorité du parti libéral. Je vous dirai, M. l'Orateur, que la voix publique du pays cherche à s'élever contre une affreuse corruption, une corruption effrénée comme on n'en a jamais vu nulle part sur la face du globe. Impossible, dans un état de choses pareil, d'obtenir une expression honnête de l'opinion publique. Ces messieurs se sont portés dans le comté de Bagot où, comme dans tout autre comté, se trouvent certains endroits reconnus pour renfermer des personnes vénales, et le vote de ces personnes a été acquis au candidat élu pour venir ici appuyer le gouvernement.

On ne peut entourer du secret ces sortes de choses. Nous n'allons pas faire les campagnes électorales en insensés, ignorant quels sont les bons et les mauvais endroits. Ceux qui demeurent dans Québec ou dans l'Ontario, ou dans toute autre province, savent parfaitement là où l'on peut faire de la corruption ; et quand une élection a lieu et que les deux partis sont en lutte l'un contre l'autre, l'un possédant pleinement de l'argent et l'autre en manquant tout à fait, et qu'on voit le vote se donner dans un cer-